

---

**ÉTATS FINANCIERS**

**ORDRE PROFESSIONNEL DES  
CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC**

**31 mars 2018**



Tél./Tel: 514-729-3221  
Télec./Fax: 514-593-8711  
www.bdo.ca

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP  
1100, boulevard Crémazie Est  
Bureau 805  
Montréal QC H2P 2X2 Canada

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

### Aux administrateurs de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

(1)

*BDO Canada s.r.l. / S.E.N.C.R.L. / LLP*

Montréal (Québec)  
Le 20 septembre 2018

---

(1) CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112419

---

# ORDRE PROFESSIONNEL DES CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

---

au 31 mars 2018

	2018	2017
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	565 428	657 234
Dépôts à terme, 0,5 % à 1,1 %, échéant entre juillet 2018 et janvier 2019	155 000	95 000
Débiteurs (note 2)	35 487	60 539
Frais payés d'avance	20 990	5 344
	776 905	818 117
Immobilisations corporelles (note 3)	21 258	29 978
Actif incorporel (note 4)	2 046	6 140
Dépôt, remboursable en septembre 2020	5 000	5 000
	805 209 \$	859 235 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs (note 5)	93 150	154 631
Sommes perçues d'avance (note 6)	523 543	535 888
	616 693	690 519
<b>ACTIFS NETS</b>		
Investis en immobilisations	23 304	36 118
Non affectés	165 212	132 598
	188 516	168 716
	805 209 \$	859 235 \$

Voir note 10 - Garanties

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

---

# ORDRE PROFESSIONNEL DES CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC

## ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

---

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

			2018	2017
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
Solde au début	36 118	132 598	168 716	147 233
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(12 814)	32 614	19 800	21 483
Solde à la fin	23 304 \$	165 212 \$	188 516 \$	168 716 \$

---

# ORDRE PROFESSIONNEL DES CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC

## RÉSULTATS

---

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
<b>Produits</b>		
Cotisations ( <i>relevé A</i> )	635 933	538 437
Ouverture et étude de dossiers	50 900	31 500
Commandite	11 000	3 667
Intérêts	1 809	1 336
Autres revenus	2 501	2 171
	<b>702 143</b>	<b>577 111</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales, autres que ceux du bureau du syndic et de promotion et communication (nets d'une subvention de 19 980 \$ en 2017; néant en 2018)	307 892	278 458
Administration ( <i>relevé B</i> )	212 378	157 329
Promotion et communication ( <i>relevé C</i> )	53 480	52 991
Gouvernance ( <i>relevé D</i> )	41 377	37 589
Bureau du syndic ( <i>relevé E</i> )	51 302	17 510
Conseil de discipline et comité de révision	7 385	3 238
Conseil interprofessionnel du Québec	8 529	8 269
Admission des membres	-	244
	<b>682 343</b>	<b>555 628</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>19 800 \$</b>	<b>21 483 \$</b>

---

# ORDRE PROFESSIONNEL DES CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC

## FLUX DE TRÉSORERIE

---

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	19 800	21 483
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 720	7 492
Amortissement de l'actif incorporel	4 094	4 094
	32 614	33 069
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement ( <i>note 7</i> )	(64 420)	84 545
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(31 806)	117 614
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de dépôts à terme	(650 000)	(425 000)
Produits de cession de dépôts à terme	590 000	350 000
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-	(10 242)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(60 000)	(85 242)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(91 806)	32 372
<b>Encaisse au début</b>	<b>657 234</b>	<b>624 862</b>
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>565 428 \$</b>	<b>657 234 \$</b>

---

# ORDRE PROFESSIONNEL DES CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

---

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

### 1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'Ordre professionnel des criminologues du Québec (l'« Ordre ») a été constitué le 22 juillet 2015 et est régi par le Code des professions. Il est considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La principale fonction de l'Ordre est d'assurer la protection du public.

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en appliquant les méthodes comptables décrites ci-dessous. La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes complémentaires et les relevés. Les principales estimations se rapportent à la dépréciation des actifs financiers évalués au coût après amortissement. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### **Instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à leur juste valeur.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement.

Les frais de financement et les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués au coût après amortissement sont présentés en augmentation ou en diminution de ces instruments.

S'il y a des indications d'une possible moins-value, les changements défavorables importants dans le calendrier ou le solde des flux de trésorerie que l'on prévoit tirer des actifs financiers évalués au coût après amortissement entraînent une réduction de leur valeur comptable passée en charge. Dans la mesure où une amélioration subséquente se produit, une moins-value antérieurement comptabilisée fait l'objet d'une reprise jusqu'à concurrence de ce qu'aurait été la valeur comptable ajustée de l'actif financier à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Les instruments financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les dépôts à terme, la subvention à recevoir, les autres débiteurs, le dépôt, les comptes fournisseurs et les salaires à payer.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes d'encaisse.

---

# ORDRE PROFESSIONNEL DES CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

---

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

### 1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

Matériel informatique	5 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Améliorations locatives	durée restante du bail

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. Une perte de valeur correspondant à l'excédent de leur valeur comptable sur leur juste valeur est constatée lorsqu'il est établi que la valeur comptable n'est pas recouvrable.

#### Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût et est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode linéaire sur une période de 3 ans.

L'actif incorporel amortissable est soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait excéder le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront de son utilisation et de sa sortie éventuelle. Une perte de valeur correspondant à l'excédent de sa valeur comptable sur sa juste valeur est constatée lorsqu'il est établi que la valeur comptable n'est pas recouvrable.

#### Aide gouvernementale

La subvention ayant trait à la conception d'un référentiel est comptabilisée en réduction des charges auxquelles elle se rapporte.

---

# ORDRE PROFESSIONNEL DES CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

---

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

### 1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Constatation des produits

L'Ordre comptabilise ses apports selon la méthode du report. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

La période couverte par les cotisations annuelles correspond à l'exercice financier de l'Ordre. Les cotisations perçues avant la fin de l'exercice et relatives à l'exercice subséquent sont présentées à l'état de la situation financière à titre de cotisations perçues d'avance.

Les produits découlant de l'ouverture et de l'étude de dossiers sont constatés lorsque les services sont rendus.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

### 2. DÉBITEURS

	2018	2017
Subvention à recevoir	35 133	58 132
Autres débiteurs	354	2 407
	<b>35 487 \$</b>	<b>60 539 \$</b>

---

# ORDRE PROFESSIONNEL DES CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

---

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

### 3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	21 211	11 148	10 063	14 305
Mobilier de bureau	12 174	6 087	6 087	8 522
Améliorations locatives	8 173	3 065	5 108	7 151
	41 558 \$	20 300 \$	21 258 \$	29 978 \$

### 4. ACTIF INCORPOREL

	2018	2017
Logiciel	2 046 \$	6 140 \$

### 5. CRÉDITEURS

	2018	2017
Comptes fournisseurs	6 184	1 395
Salaires, charges sociales et retenues à la source	43 571	63 362
Taxes à la consommation	28 871	73 726
Frais courus	14 524	16 148
	93 150 \$	154 631 \$

Aux 31 mars 2018 et 2017, les sommes à remettre à l'État totalisent 32 214 \$ et 84 000 \$ respectivement.

---

# ORDRE PROFESSIONNEL DES CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

---

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

### 6. SOMMES PERÇUES D'AVANCE

	2018	2017
Cotisations des membres	516 210	528 555
Commandite	7 333	7 333
	<b>523 543 \$</b>	<b>535 888 \$</b>

### 7. VARIATION DES SOLDES HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

	2018	2017
Débiteurs	25 052	174 074
Frais payés d'avance	(15 646)	(167)
Créditeurs	(61 481)	48 004
Subvention reportée	-	(234 613)
Sommes perçues d'avance	(12 345)	97 247
	<b>(64 420) \$</b>	<b>84 545 \$</b>

### 8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Ordre s'est engagé, en vertu de baux échéant entre décembre 2018 et août 2020, à verser un montant total de 154 358 \$. Les loyers minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'établissent comme suit :

2019	63 799 \$
2020	62 566
2021	27 993

L'Ordre s'est aussi engagé, en vertu d'une entente de service échéant en octobre 2020, à verser un montant total de 30 000 \$. Les versements minimums exigibles pour les deux prochains exercices s'établissent comme suit :

2019	15 000 \$
2020	15 000

---

# ORDRE PROFESSIONNEL DES CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

---

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

### 9. RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Ordre est exposé aux risques décrits ci-dessous, qui découlent des instruments financiers auxquels il est partie :

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque que l'Ordre subisse une perte financière en raison du manquement d'un débiteur à ses obligations. L'Ordre est exposé à ce risque au regard des actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. Au cours de l'exercice, l'exposition de l'Ordre au risque de crédit n'a pas été modifiée de façon importante.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers qui portent intérêt à taux fixe présentent ainsi un risque de juste valeur. L'Ordre a modifié son exposition au risque de taux d'intérêt par rapport à l'exercice précédent du fait de l'augmentation des dépôts à terme.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'Ordre éprouve des difficultés à honorer les engagements liés à ses passifs financiers. L'Ordre est exposé à ce risque au regard des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. Au cours de l'exercice, l'exposition de l'Ordre au risque de liquidité n'a pas été modifiée de façon importante.

### 10. GARANTIES

Le paiement des cartes de crédit détenues par l'Ordre est garanti par une hypothèque de 23 000 \$ sur un dépôt à terme d'une valeur comptable de 20 000 \$.

Le paiement du loyer des locaux est garanti par une hypothèque de 65 000 \$ sur les biens meubles de l'Ordre (*note 8*).

---

# **ORDRE PROFESSIONNEL DES CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC**

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

---

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

### **11. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'état des résultats de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un nouveau classement afin d'être conformes à la présentation de l'état des résultats de l'exercice courant.

---

# ORDRE PROFESSIONNEL DES CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC

## RELEVÉS

---

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
<b>A - COTISATIONS</b>		
<b>Produits</b>		
Cotisations annuelles	635 933	537 708
Assurance responsabilité professionnelle	-	1 058
	<b>635 933</b>	<b>538 766</b>
<b>Remises</b>		
Office des professions	-	329
	<b>635 933 \$</b>	<b>538 437 \$</b>
<b>B - ADMINISTRATION</b>		
Loyer	55 002	52 439
Assurances	1 861	1 856
Télécommunications	5 212	8 485
Frais de formation	13 594	3 968
Frais de bureau	26 812	29 233
Frais de représentation	963	2 439
Frais de déplacement	4 671	3 919
Honoraires professionnels (nets d'une subvention de 26 350 \$; 186 962 \$ en 2017)	76 479	30 089
Amortissement des immobilisations corporelles	8 720	7 492
Amortissement de l'actif incorporel	4 094	4 094
Frais bancaires	14 970	13 315
	<b>212 378 \$</b>	<b>157 329 \$</b>
<b>C - PROMOTION ET COMMUNICATION</b>		
Salaires et charges sociales	40 547	39 288
Publicité et commandites	3 175	1 815
Matériel promotionnel	5 138	2 830
Frais de représentation	4 333	2 858
Site Internet	287	6 200
	<b>53 480 \$</b>	<b>52 991 \$</b>

---

# ORDRE PROFESSIONNEL DES CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC

## RELEVÉS

---

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

---

	2018	2017
<b>D - GOUVERNANCE</b>		
Jetons de présence et charges sociales (nets d'une subvention de 800 \$ en 2017; néant en 2018)	8 869	6 150
Frais de déplacement	23 097	18 393
Assemblée générale	4 819	6 158
Honoraires professionnels	4 592	6 888
	<b>41 377 \$</b>	<b>37 589 \$</b>
<b>E - BUREAU DU SYNDIC</b>		
Salaires et charges sociales	40 727	14 005
Honoraires	10 575	3 505
	<b>51 302 \$</b>	<b>17 510 \$</b>

---